



« Projet de Développement de la Microfinance au Maroc »

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET
N°72/2019/MEF/AC/ETU**

SELECTION DE CONSULTANTS

« Définition d'une stratégie de communication pour l'inclusion financière »

1. Contexte du projet :

Le Royaume du Maroc a reçu un don de 4,9 millions de dollars américains sur le Fonds de Transition institué dans le cadre du partenariat de Deauville pour le financement du projet « *Développement de la Microfinance au Maroc* » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour les services d'un cabinet de consultants/bureau d'études pour :

«La définition d'une stratégie de communication pour l'inclusion financière»

Il y a lieu de rappeler que le projet de développement de la microfinance au Maroc comporte trois composantes : i) la première pour le renforcement des cadres institutionnel, juridique, réglementaire, fiscal de la microfinance, ainsi que sa gouvernance ; ii) la seconde pour le renforcement de l'infrastructure de marché, de l'innovation de produits et les sources de financement de la micro finance ; et la troisième composante pour l'intégration de la microfinance dans une stratégie nationale d'inclusion financière. La gestion du projet est assurée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la réforme de l'Administration.

L'opération objet du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) entre dans le cadre de la composante 3.

Dans cette optique, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la réforme de l'Administration en partenariat avec Bank Al-Maghrib (BAM) sollicite les services d'une agence de communication pour les accompagner à atteindre les objectifs de ce projet.

La mission de l'Agence consistera à s'aligner sur les travaux d'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) et proposer des actions efficaces à mettre en place aussi bien pour le lancement de cette stratégie qu'au cours du processus de son déploiement. Les actions de communication à proposer doivent être adaptées à chaque segment prioritaire des différentes politiques d'inclusion financière (réalisées ou en cours) et de la SNIF.

Comme précisé dans les Termes de référence (TDR) de l'étude relative au présent AMI, le consultant proposera la méthodologie qui lui semblera la plus adaptée, en vue de mener à bien sa mission.

Lors de cette étape, l'Agence est amenée à fournir les pièces suivantes et ce en se référant aux termes de références ci-joint :

- Une note de présentation du Cabinet/bureau d'étude ;
- Les attestations de références ;
- Une note sur les moyens humains et techniques.

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Basée sur la Qualification des Consultants (QC), conformément aux Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les TDR de l'étude peuvent être téléchargés à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Modernisation de l'Administration (www.finances.gov.ma, Rubrique "Appel d'Offres").

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires durant les jours ouvrables entre 9H00 et 16H00 auprès de :

Madame la Cheffe du Service des Achats, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Direction des Affaires Administratives et Générales

Quartier Administratif Rabat Chellah Maroc

Tel: +2120537677219, Fax: + 2120537677228

E-mail: jdjair@daag.finances.gov.ma; mrabet@daag.finances.gov.ma

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus, ou transmises par courrier ou facsimilé, ou par courrier électronique avec la mention « **Sélection d'un cabinet de consultants/bureau d'études pour la définition d'une stratégie de communication pour l'inclusion financière** ».

Appel à Manifestation d'Intérêt N° : **AMI N°72/2019/MEF/AC/ETU au plus tard le 19/11/2019 à 15h00.**